

Au fil des RBPP

S'approprier les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles

Parcours de formation



Objectifs pédagogiques

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la démarche qualité des établissements et services médico-sociaux, impulsée par la Loi 2002.2, dite de rénovation de l'action sociale.

Les objectifs pédagogiques du parcours de formation visent à :

- Permettre aux professionnels de s'approprier les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles, RBPP, éditées par l'ANESM – Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des ESSMS, et la HAS – Haute Autorité de Santé.
- Être en capacité de situer leur action collective par rapport aux propositions de ces RBPP, suivant 4 axes prioritaires, que sont :
 - Axe 1 : La recherche du consentement de la personne et son accès au droit
 - Axe 2 : L'éthique et la bientraitance au service de la qualité de vie de la personne accompagnée
 - Axe 3 : Le parcours de santé de chaque personne
 - Axe 4 : La vie sociale et l'ouverture vers la cité

Compétences visées

- ▶ Acquérir des points de méthode, pour mobiliser les outils et concepts, tirés de consensus professionnels
- ▶ Situer son action, au sein d'un collectif de travail, entre adhésion et distanciation.

Éléments de contenu

▶ Axe ① La recherche du consentement de la personne et son accès au droit

- La communication sur les outils de la loi 2002.2
- La recherche du consentement
- La dimension de l'accueil du résident et de son entourage

▶ Axe ② L'éthique et la bientraitance au service de la qualité de vie

- Le souci de l'autre, fil conducteur de la bientraitance
- L'ouverture au choix et à la personnalisation de l'accompagnement :
 - Le PAP
 - Le cadre de vie
 - L'alimentation



- o La liberté d'aller et venir, dans un contexte contraint lié au COVID : illustration d'une démarche éthique.

► Axe ③ Le parcours de santé de chaque personne

- o En interne :
 - La démarche de prévention
 - Vivre avec des troubles cognitifs : Les prises en charges non médicamenteuses
- o En externe :
 - Le maillage territorial avec les partenaires : Le recours aux expertises médicales, consultations mémoire, urgences ...

► Axe ④ La vie sociale et l'ouverture sur la vie de la cité

- o Garder les liens avec ses proches
- o Participer à la vie collective au sein de l'établissement :
 - Le CVS
 - L'animation et le plaisir d'être ensemble
- o Rester en lien avec la vie de la cité.

Méthodes & supports pédagogiques

Méthode

La formation est dispensée sur la base de différents supports, adaptés aux finalités pédagogiques : Podcats, courtes séquences de filmées illustrant les idées et concepts abordés.

Les séances de formation seront basées sur les analyses de pratiques professionnelles - approche de Patrick Robo@.

Outils et supports pédagogiques

Quizz d'auto-évaluation formative.

Portofolio en ligne des supports pédagogiques

Indicateurs & modalités d'évaluation

- En amont de la formation : Expression des attentes
- En début de formation et en fin de formation : Autoévaluation formative des connaissances sur le sujet
- En fin de parcours de formation : Questionnaire d'évaluation de la satisfaction.

Public concerné & prérequis

Collaborateurs de l'établissement, représentant de différents métiers, impliqués dans le soin, l'encadrement, la vie sociale et quotidienne des résidents.

Il n'y a pas de prérequis nécessaires pour suivre la formation.

Accessibilité aux apprenants en situation de handicap



- **Accessibilité** : Les formations sont organisées, soit au sein de l'entreprise ou à distance. Celle-ci met à disposition un lieu accessible aux salariés en situation de handicap.
- **Accessibilité du contenu de la formation** : Un entretien préalable est mené soit avec l'employeur soit avec la personne formée afin de déterminer ses besoins au regard d'un éventuel handicap, pour ensuite adapter la formation en conséquence.
- **Référent handicap** : Muriel Manent

Modalités pratiques

- Lieu de formation : Salle de réunion mise à disposition par le commanditaire.
- Durée : A ajuster aux besoins - 2 à 8 jours
- Horaires : Les mercredis et jeudis, de 9h-12h ou de 10h-13h, ajustables
- Communication du programme de formation aux participants lors d'une réunion de lancement.
- Fiche d'inscription renseignée par l'employeur, qui recueille le consentement des apprenants pour communiquer leurs données personnelles.

Délais d'accès & tarifs

- Un programme de formation personnalisé, ainsi qu'un devis de formation sont proposés, à l'issue de l'analyse des besoins.
Les dates de mise en œuvre de la formation sont définies ensemble et notées sur la convention de formation qui est soumise pour accord.
Les délais de réalisation de la formation s'adaptent aux éventuelles formalités de prise en charge financières à réaliser. Le délai habituel est d'un mois minimum, de l'acceptation du devis de formation à la première séance.
- La présente formation est dispensée dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise, réalisée sur le temps de travail.
Frais pédagogiques : 800€ nets par jour pour un groupe de 12 participants / 600€ par jour pour un individuel.

Votre contact

Responsable pédagogique : Muriel MANENT, Psychologue du travail et des organisations (DESS Psychologie sociale et du travail).

Gérontologue (Master II Droit et gestion des établissements de santé - Parcours gérontologie).

IPRP, intervenant en prévention des risques professionnels, enregistré auprès de la Direccte Occitanie sous le n°2019091134056.

Praticienne certifiée MBTI® Niveaux I

Eponym Conseil, 605 chemin du stade - 30360 VEZENOBRES

Siret : 45199240800059 / NAF : 7022Z

Mail : m.manent@eponym-conseil.fr / Tél : 0621821344

eponym-conseil.fr

